

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2015

L'an 2015, le 16 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Mardi 6 Octobre 2015.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mme GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BONGARD BRIGITTE à Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, GAUTHIER VIRGINIE à Mme GRIONI ESTELLE

A été nommé secrétaire : M. GRANDJONC RODOLPHE

Le compte-rendu du 28 août 2015 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 1

Demande de subvention exceptionnelle de la Fraternelle

Marie-Noëlle HUBERT ne participe pas au débat et demande à Jean-Marie DUPREY de présenter la demande de la société de chasse La Fraternelle. Suite à l'incendie de la cabane de chasse, la société a été obligée d'aménager un local ce qui a engendré une dépense non prévue. Une demande de subvention exceptionnelle est demandée pour pallier cette dépense. Les membres du conseil municipal décident à la majorité effective de ne pas accorder de subvention. Marie-Noëlle HUBERT ne participe pas au vote.

Délibération 2

Travaux trottoirs, captage d'eau,

Des devis ont été demandés suite à la visite de l'ARS pour améliorer la protection du captage d'eau.

La création d'un trottoir est nécessaire pour canaliser les eaux pluviales.

La création d'une grille avaloir est également nécessaire rue du Vieux Val afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Il manque environ 1 mètre de bordure de trottoir rue de la Boursière afin de limiter l'écoulement des eaux pluviales vers le terrain de riverains.

Après étude de plusieurs devis, l'entreprise CANGI est retenue pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 6 279.16€ HT.

Rappel : une subvention du Conseil Départemental a été accordée à hauteur de 30% des dépenses HT.

Délibération 3

Mur de soutènement rue de l'église

Le mur de soutènement rue de l'église s'est dégradé au niveau du coin de la rue des tilleuls. Des travaux de reprise sont nécessaires. L'entreprise Dimey de Laville aux Bois est retenue pour la réalisation de ces travaux d'entretien pour un montant de .1116.96€ HT

Philippe GAUTHIER ne prend pas part ni aux débats ni au vote.

Délibération 7

Eclairage du terrain de foot

Un projecteur du stade de football, ainsi que 2 petits projecteurs, sont hors service. Il est proposé de reposer 2 projecteurs neufs afin d'assurer la même puissance d'éclairage. Ces travaux sont acceptés au prix de 533.50 € HT

Ces travaux sont à comptabiliser en investissement. Pour ce faire, un virement de crédit est nécessaire à savoir :

Compte D 2031 = - 650€
Compte D 2158 = + 650 €

□□□□□□□□□□ **Délibération 4**

Désignation du délégué à la commission locale du SDED52 (syndicat issu de la fusion du SDEHM et du SDEDM)

Jean-Marie DUPREY est désigné délégué à la commission locale du SDED52.

Organisation tours des élections des 6 et 13 décembre 2015

Les permanences pour la tenue du bureau de vote sont organisées.

Compte-rendu de la commission des bois

Vente des bois : parcelles 22 à 25 – 48.1: 10858€ Entreprise JEUNEUX
Parcelles 30 et 31 : 7000€ entreprise CORIA
L'abattage des bois issus des parcelles 22 à 25 et 48 se fera en octobre 2016, pour permettre aux affouagistes d'exploiter leur bois.
Pas d'acquéreur pour les parcelles 15-16-17-18 situées au vieux val côté froid.

Les affouages se dérouleront dans les parcelles 22, 23 et 48. Le tirage au sort aura lieu le 30 octobre à 18h30, à l'ancienne salle de classe.

Autorisation de paiements Informations

EDF 586.91€ + 460.55€ *BNP LOC PHOTOC 214.8€* ORANGE 119.71€* AGGLO compens 07 2915€-et 08 2915€* GEDA AOUT 173.84[€] + 650.22€ septembre 969.34€ * Paie élus 09-1316.23€*ONF 2569.22€*- CONSEIL DEPARTEMENTAL SDAT 458.17€ *FOURNITURES et lots fete 50+114.63+63.41+117.65+87.82€ florimont 341.10€ * SPRE (SACEM) 55.55€ avia carte 68€ *DEFRANNOUX 64.78€* WELDOM 61.67€ * AUTODISTRIBUTION buse 123.52€ TAXES FONCIERES 689€ *SMICTOM 3°AC 10132€*
EAU et ASSAINISSEMENT
MAILLEFERT 22518€* CEO VEOLIA 27276.24€ MICHEL et MICHEL METAUX 95.90€ *LABORATOIRE 79.28€

Questions et informations diverses

□□□□□□□□□□ **Délibération 5**

Les travaux de **peinture de la bibliothèque** sont terminés pour un montant de 2535.38€ HT, la peinture extérieure des fenêtres non prévue au devis a été réalisée en supplément pour 300€
Le déménagement de la bibliothèque pourrait se faire en novembre.

Contrôle technique du chapiteau : un étiquetage des bâches devra être effectué. Le chapiteau est conforme.

□□□□□□□□□□ **Délibération 6**

La loi 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la république dite loi NOTRE, votée au mois d'août, prévoit en son article 79 la suppression des CCAS pour les communes

de moins de 1500 habitants. La commune exercera cette compétence directement. Le portage des repas est déjà transféré à de l'agglo depuis le 01/01/2015

Le conseil municipal dissous le CCAS au 31 Décembre 2015, le solde du compte sera intégré au budget principal.

Le château d'eau a été nettoyé le samedi 10 octobre. Le maire remercie toutes les personnes qui ont participé à cette tâche

Le téléthon : le défi sportif aura lieu à Luzuy les 4 et 5 décembre. Le loto se déroulera à Crenay. A Marnay, une soirée tartiflette est organisée le soir du défi sportif comme tous les ans. A Verbiesles sera organisé le 29 novembre un après-midi dansant.

La commune offrira l'apéritif le 5 décembre à la petite salle sous la mairie, pour favoriser les dons. L'après-midi, des gaufres seront proposées. Toutes les personnes volontaires pour aider peuvent encore se faire connaître.

Plantations : Il est prévu de planter quelques arbres fruitiers aux abords du lotissement des Herbues.

A l'approche de l'hiver, un rappel sera fait aux **habitants riverains du ruisseau du vieux val** pour leur demander de nettoyer le lit du ruisseau et de ne pas l'obstruer par des grilles grillages, végétaux etc... car cela risque de créer des inondations en cas de pluies importantes.

Réunions de l'agglomération : M DUPREY ayant participé au conseil d'agglo , fait connaître les grandes lignes : l'étude pour le SCOT est lancée, une micro crèche sera construite à Villiers le Sec.

Suite à la décision du Conseil d'Etat, la représentativité des communes au sein de l'agglomération a été modifiée, la ville ayant dorénavant 50% des représentants. Les commissions seront redéfinies lors de la prochaine réunion.

Le secrétariat de mairie sera fermé du 26 au 31 octobre 2015

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 27 novembre 2015 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45

PV affiché le 20/10/2015

Délibérations 1 à 7 émises le 20/10/2015 publiées le